

Torcy, le 23 JUIN 2021

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 1
TÉL. 01 60 37 24 24
www.agglo-pvm.fr
contact@agglo-pvm.fr

Monsieur Laurent CATHALA
Président
Communauté d'agglomération Grand Paris Sud
Est Avenir
Europarc
14 rue Le Corbusier
94046 CRETEIL CEDEX



Direction Aménagement
Durable
Pôle Aménagement
N/Réf : 260755
V/Réf :

Affaire suivie par :
Abdelhamid ESSALHI
Tél. :
a.essalhi@agglo-pvm.dfr

Objet : Modification du PLU de Plessis Trévisé

Monsieur Le Président,

Cher Laurent,

Par arrêté en date du 1^{er} juin 2021, le Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir a engagé la modification du PLU de Plessis Trévisé. Cela nous a été notifié conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme, relatif à la consultation des personnes publiques associées (PPA).

Aussi, ce projet de modification du PLU ne suscite aucune remarque particulière de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à toi,

Le Vice-président chargé de l'Aménagement
du Territoire et de l'Urbanisme

François BOUCHART